



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20240709-2024-107-RPFA-DE Date de télétransmission : 11/07/2024	
Numéro de l'acte	2024-107-
	RPFA
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

### QUESTION N°2024-107

**FINANCES** : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « Chemin de Fer Touristique de la Vallée de l'Aa »

#### RAPPORTEUR :

Monsieur Thierry MERCIER

Adjoint au Maire, Affaires générales – Personnel Communal – Elections – Vie associative

#### Le conseil municipal,

**Vu** la demande de subvention exceptionnelle sollicitée par l'association « Chemin de Fer Touristique de la Vallée de l'Aa » à l'occasion de l'organisation d'un festival dénommé « FESTIVALLEE » les 5 et 6 octobre 2024. Festival qui sera organisé pour l'anniversaire des 150 ans de la ligne ferroviaire Saint-Omer – Boulogne sur Mer.

**Vu** l'avis favorable de la commission municipale « Vie Municipale, Associative et Culturelle »

**Considérant** qu'il est nécessaire de contribuer à l'attractivité du tourisme ferroviaire que génère cette association sur le territoire de la commune et au-delà.

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : ALLOUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 2500 Euros à l'association « Chemin de Fer Touristique de la Vallée de l'Aa » dont le siège social est situé Gare de Blendecques 62575 BLENDECQUES et représentée par son président Monsieur Guillaume TAUFOR.

**ARTICLE 2 : IMPUTE** cette dépense exceptionnelle au budget 2024.

**ARTICLE 3 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

#### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,  
Sébastien BERNARD



Fait à ARQUES  
Le 9 juillet 2024

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024**

**Affiché le 10 juillet 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Neuf Juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Trois Juillet Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **15 présents**
- **3 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **6 absents excusés sans pouvoir**

**Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Sébastien BERNARD.**

**Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU.**

**Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PREDHOMME.**

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît ROUSSEL.**

**Peggy VAN GOETHEM-MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.**

**Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.**